

**Bpifrance Bourgogne-franche-comtÉ : bilan d’activitÉ 2023 Une annÉe marquÉe par une forte croissance de l’activitÉ innovation, de l'accompagnement des entreprises dans leur dÉcarbonation et Des financements liÉs à la rÉindustrialisation**

**Le 22 avril 2024 – Marc Auloge, Directeur régional Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté, présente le bilan d’activité 2023 de Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté. Il revient sur l’accompagnement des entreprises de la région par Bpifrance, avec des soutiens prioritaires à la réindustrialisation, l’innovation technologique et la décarbonation.**

**L’ACTIVITÉ RÉGIONALE EN SYNTHÈSE**

**En 2023, Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté a soutenu près de 3 260 entreprises à hauteur de près de 748 M€, permettant de mobiliser 2 Md€ de financements publics et privés.**

**Nouveau record du soutien à l’innovation avec le déploiement de France 2030 par Bpifrance à hauteur de 95 M€ sur l’année 2023 en région Bourgogne-Franche-Comté** (+14%), porté par le financement de projets stratégiques, la montée en puissance des appels à projets sectoriels et l’accélération du déploiement des nouveaux dispositifs en faveur de l’industrie.

**Soutien massif à la Transition Ecologique et Energétique des entreprises avec** **33 M€** de Prêts Climat accordés en région Bourgogne-Franche-Comté**.**

**Haut niveau des crédits accordés en 2023 avec 484 M€ déployés au total dans près de 600 entreprises** par Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté. **268 M€ ont été mobilisés pour des Prêts Moyen et Long Terme** et 216 M€ en crédit Court Terme (+43% vs 2022).

**La Garantie conserve un haut niveau en 2023**, en région Bourgogne-Franche-Comté avec **167 M€ en faveur de 2 570 entreprises,** via une nette progression de la mobilisation des fonds dédiés à la transmission et au développement.

**Bpifrance devient n°1 en Europe et n°2 mondial en nombre d’investissements en *private equity* en 2023** (classement Pitchbook février 2024). **Les investissements en Capital Développement s’élèvent à près de 16,3 M€ dans 6 entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté**.

**Niveau soutenu de l’activité Export avec 122 M€ déployés en région Bourgogne-Franche-Comté.**

**Dynamique accrue de l’accompagnement et du consulting avec 32 nouvelles entreprises accélérées en région Bourgogne-Franche-Comté et une hausse des missions de conseil** pour atteindre un niveau record de plus de 6 000 missions déployées en 2023 (+48%) au niveau national **dont 256 en région Bourgogne-Franche-Comté** afin de soutenir les dirigeants dans leur projet de transition climatique, de réindustrialisation et d’innovation.

**Forte mobilisation des actions de soutien à la création d’entreprises,** notamment via le collectif Cap Créa, avec **l’accompagnement de 7 865 porteurs de projets ayant contribué à la création de 3 442 entreprises en 2023 en région Bourgogne-Franche-Comté.**

Le **programme Entrepreneuriat Pour Tous**, déployé par Bpifrance avec le soutien de la Caisse des Dépôts et de l’Etat depuis 2019 et finalisé en 2023 a notamment permis de **détecter au niveau national plus de 100 000 porteurs de projets et d’accompagner la création de près de 30 000 entreprises, dans 960 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville** (QPV).

**Une mobilisation continue de la Région** **Bourgogne-Franche-Comté et Bpifrance pour accompagner** les entreprises du territoire. Les dispositifs partenariaux ont permis de mobiliser près de **71 M€ ayant bénéficié à 425 entreprises régionales.**

**CHIFFRES CLÉS DE BPIFRANCE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Une image contenant texte, capture d’écran, cercle, Police

Description générée automatiquement

Bpifrance exerce les métiers de : Financement, Garantie, Financement de l’innovation, Investissement direct et Investissement en Fonds de fonds, International, Accompagnement et Création.

1. **FINAnCEMENT**

**HAUT NIVEAU DES CRÉDITS ACCORDÉS EN 2023 : ​L’ACTIVITÉ CONFIRME SA DYNAMIQUE DE CROISSANCE. VÉRITABLE SOUTIEN DE LA RÉINDUSTRIALISATION, DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES.**

**Avec 268 M€ de prêts à moyen et long terme et 216 M€ d’autorisations de crédit court terme accordés au bénéfice de près de 600 entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté, l’activité du financement a été particulièrement dynamique en 2023 (484 M€ de production au total, contre 425 M€ en 2022).**

**Ce sont 82 M€ de Prêts Avec Garantie qui ont été déployés en 2023 dans la région Bourgogne-Franche-Comté.**

**Le volume de Prêts Sans Garantie maintient quant à lui un haut niveau d’activité avec 186 M€ (+ 2%) en région Bourgogne-Franche-Comté**, dans un contexte marqué par la fin progressive des dispositifs de relance (PGE et Prêts Rebond)**.** Au-delà de l’Industrie, du Commerce, du BTP ou encore du Transport / Logistique, **Bpifrance a également confirmé son soutien auprès des entreprises du Tourisme, secteur d’intervention historique.** 100 ans après la création du Crédit hôtelier, le plus vieux des ancêtres de la Banque Publique d’Investissement.

**En 2023, Bpifrance a une nouvelle fois confirmé son rôle de Banque du Climat :** **au global, sur l’ensemble des dispositifs de financement en faveur du Plan Climat, 33 M€ de prêts sans garantie ont été engagés au bénéfice de 42 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.**

**Enfin, l’activité de court terme poursuit sur sa lancée de 2022 avec une importante hausse de 43 % des autorisations de crédit accordées**, maillon essentiel du continuum de financement de Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté pour appuyer les entreprises au quotidien et les accompagner dans leurs projets de développement. **Près de 190 entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté en ont bénéficié en 2023.**

1. **Garantie**

**MAINTIEN DU NIVEAU de L’ACTIVITÉ DE GARANTIE EN 2023, MARQUÉE PAR UNE NETTE PROGRESSION DES FONDS TRANSMISSION ET DÉVELOPPEMENT.**

Après une année 2022 en très forte croissance**, l’activité de la Garantie conserve son engagement en 2023 en région Bourgogne-Franche-Comté,** et ce dans un contexte de croissance globale de crédits de la place bancaire pour les entreprises de 2,7%. **Le montant de risque pris par Bpifrance est de 167 M€ en 2023. 2 570 entreprises régionales ont bénéficié, au travers de leurs banques commerciales, de 358 M€ de prêts garantis.**

Grâce à la garantie, Bpifrance facilite l'accès au crédit aux TPE et PME **en couvrant une partie du risque bancaire (de 40% à 60%)** pour les inciter à financer les phases de vie les plus risquées d’une entreprise : création, transmission, reprise, innovation, international, développement, renforcement de la trésorerie. Avec l’intervention du fonds régional de garantie de la Région Bourgogne-Franche-Comté, cette garantie peut être portée jusqu’à 70 % du risque.

1. **Financement de l’INNOVATION**

**NOUVEAU RECORD DE L’ACTIVITÉ DE SOUTIEN À L’INNOVATION AVEC L’ACCÉLERATION DU DÉPLOIEMENT DE FRANCE 2030 QUI A PERMIS UNE HAUSSE DE 14% DES FINANCEMENTS EN AIDES ET PRÊTS ACCORDÉS AUX ENTREPRISES DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ. PLUS DE 95 M€ ONT ÉTÉ MOBILISÉS EN 2023 (SOIT x 2 vs 2019) AU BÉNÉFICE DE 225 ENTREPRISES RÉGIONALES.**

Cette augmentation exceptionnelle s’explique par l’accélération du déploiement de France 2030, avec le financement de grands projets stratégiques, la montée en puissance des appels à projets sectoriels, et une activité dynamique tant des programmes structurels déployés au niveau national (i-Lab, i-Nov, i-Demo, 1ère Usine) que dans le réseau Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté (notamment les aides deeptech, ou prêts innovation R&D…). **Au total, c’est plus de 90% du soutien à l’innovation** **qui est financé par France 2030**.

**Les aides à l’innovation sont en progression de 14 % à 19 M€ pour 294 entreprises en région Bourgogne-Franche-Comté,** sous l’effet notamment de la montée en puissance **du Plan Deeptech** pour développer l’innovation de rupture issue du transfert de technologie. Les aides Deeptech (Bourse French Tech Emergence et Aides au Développement Deeptech) poursuivent leur croissance à **10,5 M€** dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Bpifrance mobilise ses différents outils financiers pour le financement de l’innovation, qu’il s’agisse d’aides, de prêts ou de fonds propres : Aide à l’Innovation (sous forme de subvention, avance remboursable, ou prêt à taux zéro), Prêt d’Amorçage pour préparer la levée de fonds, Prêt innovation pour lancer des produits et services innovants, investissement en fonds propres, en direct ou via les fonds partenaires.

1. **investissement**

**FORTE CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS DANS LES PME SUR L’ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS. PRES DE 16 M€ INVESTIS EN CAPITAL DEVELOPPEMENT DANS 6 ENTREPRISES DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**.

L’activité de fonds propres couvre le Capital innovation, le Capital développement dans les PME, les ETI et les grands groupes. Bpifrance prend des participations minoritaires dans les entreprises de croissance, de l’amorçage à la transmission, le plus souvent aux côtés de fonds privés, nationaux ou régionaux (investissement en actions, en quasi-fonds propres ou obligations convertibles).Par ailleurs, à travers l’investissement en Fonds de fonds, Bpifrance investit également aux côtés d’acteurs publics et privés dans des fonds de capital investissement, gérés par des sociétés de gestions indépendantes qui à leur tour investissent dans des PME, contribuant ainsi au développement du capital-investissement régional.

En 2023, Bpifrance a **investi ou réinvesti en direct** dans **9 entreprises** de la région, notamment 3 M€ dans 3 entreprises en Capital Innovation. Par ailleurs l’activité PME s’élève à **14 M€** mobilisés dans **5 entreprises.** Bpifrance intervient en fonds propres dans **29 entreprises** de la région Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de **130 M€.**

**Bpifrance** est présent via des fonds partenaires dans **133 entreprises de la région** et a ainsi souscrit **153 M€ dans 12 fonds régionaux** **ou interrégionaux actifs en Région Bourgogne-Franche-Comté dont 3 aux côtés de la Région,** ayant permis de mobiliser un montant total de souscriptions publiques et privées de **584 M€.**

**Avec 1,6 Md€ de souscriptions dans les fonds partenaires au niveau national**, l’activité de fonds de fonds confirme, dans un contexte de ralentissement des levées de fonds en France et en Europe, son rôle contracyclique. Par ailleurs ALBACAP 1, FAB AURA/BFC, ORIGINE PME I et PARTENAIRE CROISSANCE II, fonds partenaires du **Fonds de fonds « France Relance Etat Régions » (FFRER)** lancé en 2021, sont actifs dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

1. **International**

**NIVEAU SOUTENU DE L’ACTIVITÉ EXPORT EN 2023 AVEC 122 M€[[1]](#footnote-1) (+35% vs 2022) DEPLOYÉS EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES À L’INTERNATIONAL.**

**L’Assurance-Export a continué d’accompagner de nombreux exportateurs,** avec une hausse de 32% du montant octroyé à 95 M€ en 2023 (vs. 72 M€ en 2022). Les volumes d’exportation accompagnés **en Assurance-Crédit (x 2) et en Caution de préfinancement (x 2) augmentent fortement** cetteannée, s’élevant respectivement à 27 M€ et 54 M€.

L’instabilité géopolitique en 2023 (déstabilisation de l’Afrique sahélienne et crise au Moyen-Orient), superposée aux crises antérieures (Covid-19, désorganisation de la chaîne logistique, guerre en Ukraine, inflation énergétique), **n’a pas dissuadé les PME-ETI de se projeter à l’international.** Grâce à la transformation de projets d’infrastructure portés par des grands groupes, le volume d’engagements du **Crédit Export** **double** pour atteindre 4,2 M€ sur l’année.

La **Garantie des Projets Internationaux** maintient un bon niveau d’activité en 2023 à 6,6 M€ avec une importante hausse de **+37 %** par rapport à 2022. **Les Prêts Croissance Internationaux** connaissent également une augmentation d’activité de **+39%** en 2023 à **16,5 M€**.

Enfin, **125** **prestations ont été effectuées au travers du partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et Business France**. A noter que 12 entreprises de la région participent aux missions internationales.

1. **Accompagnement**

**DYNAMIQUE ACCRUE DU DÉVELOPPEMENT DU MÉTIER DE L’ACCOMPAGNEMENT, AVEC 32 NOUVELLES ENTREPRISES ACCÉLERÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET UN NIVEAU RECORD DES MISSIONS DE CONSEIL POUR ATTEINDRE 256 MISSIONS EN SOUTIEN AUX DIRIGEANTS DE LA RÉGION DANS LEURS PROJETS DE TRANSITION CLIMATIQUE ET DE RÉINDUSTRIALISATION.**

**Depuis 2015, ce sont 165 entreprises régionales qui ont intégré un accélérateur de Bpifrance, marquant une hausse de 24% par rapport à 2022. Parmi elles, 40 entreprises ont intégré l’Accélérateur PME Bourgogne–Franche–Comté.**

En complément**, l’activité de conseil a fortement augmenté** (+28% par rapport à 2022) pour atteindre **256 missions de conseil** réalisées par les experts Bpifrance Bourgogne–Franche–Comté. **49 missions Expertises Conseil ponctuelles** ont notamment été déployées pour soutenir des startups, PME et ETI dans leur démarche de redéfinition stratégique.

**Les actions de soutien à la Transition Energétique** **et Environnementale** ont été marquées par la forte croissance des Diags’ Actions orientés climat (Décarbon’ Action, Eco-flux, Eco-conception, Perf’immo), structurés et financés en partenariat avec l’ADEME. Près de **90 Diag’ Actions ont été réalisés en 2023 à destination des entreprises de la région Bourgogne–Franche–Comté, soit une hausse de 58% par rapport à l’année précédente.** La décarbonation arrive en tête des besoins traités, devant les enjeux d’économies d’énergie. En outre, pour renforcer les compétences de ces entreprises, **19 VTE (Volontaires Territoriaux en Entreprise) verts ont rejoint des PME de la région en 2023,** afin de porter des projets en lien avec la transition écologique. En complément, **42 Diagnostics Innovation orientés plus fortement vers les PME industrielles ont été réalisés en 2023.**

**L’importance du nombre d’apprenants sur la plateforme digitale Bpifrance Université** souligne le succès des formations en ligne auprès des dirigeants de TPE et PME **(306 entreprises formées).**

1. **crÉation**

**POURSUITE DES ACTIONS DE SOUTIEN A LA CRÉATION D'ENTREPRISE DANS TOUS LES TERRITOIRES ACCENTUÉE PAR LE LANCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DU « COQ CREA » ET L'AUGMENTATION SANS PRÉCÉDENT DES MOYENS CONFIÉS PAR L'ÉTAT À BPIFRANCE POUR DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT DANS LES QUARTIERS.**

Dans ce contexte de dynamique continue, **les structures d’accompagnement de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont poursuivi leur forte mobilisation en 2023, en accompagnant 7 865 porteurs de projets et en contribuant à la création de 3 442 entreprises,** notamment grâce **au déploiement de nouveaux outils digitaux** : Mon Pass Créa (4 647 Pass créés à fin 2023) et le site [www.bpifrance-creation.fr](http://www.bpifrance-creation.fr/) (234 000 visiteurs en 2023).

**Le financement des projets de création d’entreprise** en Bourgogne-Franche-Comté s’est appuyé sur l’octroi de 6,5 M€ de prêts d’honneur distribués à 1 118 créateurs.

Lancé en 2019, **le programme Entrepreneuriat Pour Tous**, à destination des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et déployé par Bpifrance avec le soutien de la Caisse des Dépôts et de l’Etat, a touché à sa fin en 2023. **Ce programme a permis en 2023 dans la région Bourgogne-Franche-Comté à 660 porteurs de projets d’être détectés et préparés à la création d’entreprise, à 213 entreprises d’être créées, et à 20 dirigeants d’être accélérés**. Pour se faire la Région Bourgogne-Franche-Comté peut notamment compter sur :

* **4 chefs de projet CitésLab**;
* **1 Accélérateur Emergence** ;
* **1 Fabrique à Entreprendre** ;

Fort de ce succès, le Gouvernement a décidé à l’occasion du Comité Interministériel des Villes d’octobre 2023 de renforcer et d’intensifier les actions menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers Prioritaires de la Ville afin d’incarner l’axe entrepreneurial de l’ambition « Quartiers 2030 » qu’il porte, en lançant le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 », doté de 456 M€ sur quatre ans par l’Etat et la Caisse des Dépôts.

1. **Partenariats rÉgionaux**

**En 2023, la Région et Bpifrance ont maintenu leur soutien financier intense à destination des entreprises.** Les dispositifs partenariaux mis en place ont permis à **425 entreprises de mobiliser au total 71 M€** de financements. Ces interventions se sont principalement appuyées sur les **Prêts Relance** mis en place pour les TPE & PME, qui représentent **46 M€ de prêts** en 2023 au bénéfice de **244** entreprises et sur la garantie régionale des prêts bancaires.

**2023 a également marqué la dernière année de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens**. Cette période a vu la Région Bourgogne-Franche-Comté et Bpifrance mobiliser **39 M€ de dotations FEDER** dans des instruments financiers, au profit de **766 TPE et PME**, via les Prêts Relance FEDER et la Garantie FEDER pour un total de financement de plus de **134 M€.**

***Bpifrance mobilisée sur toute la France :***

*En 2023, Bpifrance a injecté 63 Md€ dans l’économie française. Bpifrance a soutenu à un niveau record l’innovation, avec le déploiement de France 2030 à hauteur de 9,4 Md€ sur l’année 2023, mais aussi la Transition Ecologique et Energétique des entreprises de tout le territoire à hauteur de 7 Md€. Les crédits accordés aux entreprises en 2023 ont atteint un niveau historique, avec 18,7 Md€ déployés au total, et Bpifrance est devenu n°1 en Europe et n°2 mondial en nombre d’investissements en private equity en 2023 (classement Pitchbook, février 2024).*

*Veuillez retrouver le communiqué de presse du bilan d’activité 2023 national de Bpifrance en cliquant sur ce lien :*  [*Bpifrance | Presse*](https://presse.bpifrance.fr/bilan-dactivite-2023-activite-record-63-milliards-deuros-injectes-dans-leconomie-francaise-et-11-milliard-deuros-de-resultat-net-estime/)

Contact(s) presse :

Georgina Niom

Tél : 06 60 81 62 64

[georgina.niom@bpifrance.fr](mailto:georgina.niom@bpifrance.fr)

À propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d’innovation et à l’international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d’accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l’offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d’un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d’information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse

1. Depuis 2017, Bpifrance gère les garanties publiques à l’export au nom, pour le compte et sous le contrôle de l’Etat [↑](#footnote-ref-1)